

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal est convoqué en séance publique, le lundi 21 octobre 2024, à 18h30 à la mairie.

À Allenjoie, le 17/10/2024
Le Maire, Jean FRIED



Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Attribution et autorisation de signer le marché de travaux – rénovation Temple
- Questions diverses
- Informations diverses

PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre, à 18h30 le conseil municipal d'ALLENJOIE s'est réuni à la mairie de la commune, après convocation légale, sous la présidence de M. FRIED Jean.

Présents : Jean FRIED, Gino PELLEGRINI, Daniel BOEGLI, Jean-Michel GROSCLAUDE, Jean-Louis REBICHON, Corinne MOUGEY, Pascal BANDI-MARCHAND, Jacqueline GIGON, Laetitia JOLY, Maud WANHAM-PECHEUX, Anaïs ABRAMATIC, Magali FERCIOT

Procurations :

Absents excusés :

Absents non excusés : Mourad ASSAL

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents et représentés : 12

Nombre de suffrages exprimés : 12

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Attribution et autorisation de signer le marché de travaux – rénovation Temple
- Questions diverses
- Informations diverses

1. Désignation du secrétaire de séance

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal nomme Madame ABRAMATIC Anaïs pour remplir les fonctions de secrétaire.

2. Délibération N° 2024-029 : Attribution et autorisation de signer le marché de travaux – rénovation Temple

Monsieur le Maire informe les conseillers que la présente consultation a pour objet les travaux relatifs à la restauration du temple à Allenjoie.

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation en procédure adaptée a été lancée le 24 septembre 2024 pour une remise des offres le 14 octobre 2024 à 12h00. Il s'agit d'un marché alloti.

Les pièces constitutives du dossier de consultation étaient téléchargeables sur le profil acheteur e-marchespublics.com, et les candidats avaient l'obligation de remettre une offre dématérialisée sur ce même profil.

Consultation à laquelle 23 entreprises ont candidaté.

Ces offres sont juridiquement et administrativement recevables et ont été analysées.

Attribution du marché :

Les critères pondérés retenus pour la sélection des offres ont été les suivants :

Les critères de jugement sont les suivants : *Prix 50% / Valeur technique 50 %*

Après analyse des offres, le conseil municipal

- **décide** d'attribuer le marché aux prestataires suivants :

LOT 1 : Taille de pierre et dallage pierres patinées
Entreprise ART DE PIERRE, sise : 25700 VALENTIGNEY
Pour un montant de 189 898.85 € HT soit 227 878.62 € TTC.

LOT 2 : Gros œuvre, maçonnerie, VRD
Entreprise EGBTP sise : 25400 EXINCOURT
Pour un montant de 58 765.00 € HT soit 70 518.00 € TTC.

LOT 3 : Charpente, couverture, zinguerie, isolation
Entreprise STAUBE sise : 25110 BAUME LES DAMES
Pour un montant de 168 870.20 € HT soit 202 644.24 € TTC.

LOT 4 : Echafaudage
Entreprise LOCATION SERVICE sise : 25110 BAUME LES DAMES
Pour un montant de 83 328.60 € HT soit 99 994.32 € TTC.

LOT 5 : Enduits extérieurs
Entreprise SARL FERRAZ sise : 90150 FOUSSEMAGNE
Pour un montant de 62 594.00 € HT soit 75 112.80 € TTC.

LOT 6 : Traitement de charpente et nettoyage des combes
Entreprise LABORATOIRE LOGISSAIN sise : 90800 ARGIESANS
Pour un montant de 21 769.84 € HT soit 26 123.81 € TTC.

LOT 7 : Menuiseries intérieures et extérieurs, protection des boiseries
Entreprise MIGLIERINA BELFILS sise : 25400 AUDINCOURT
Pour un montant de 61 988.50 € HT soit 74 386.20 € TTC.

LOT 8 : Peintures et lasures
Entreprise DPL SELLI B. sise : 25400 AUDINCOURT
Pour un montant de 38 004.77€ HT soit 45 605.73 € TTC.

LOT 9 : Electricité
Entreprise BHM sise : 70400 HERICOURT
Pour un montant de 22 526.00 € HT soit 27 031.20 € TTC.

LOT 10 : Plomberie sanitaire
Entreprise BHM sise : 70400 HERICOURT
Pour un montant de 2 784.00 € HT soit 3 340.80 € TTC.

LOT 11 : Gommage de pierres
Entreprise HMR sise : 01250 TOSSIAT
Pour un montant de 11 663.60 € HT soit 13 996.32 € TTC.

LOT 12 : Désamiantage
Entreprise MASCI sise : 57140 NORROY LE VENEUR
Pour un montant de 9 000.00 € HT soit 10 800 € TTC.

- **Autorise** le Maire, ou son représentant, à signer le marché avec les entreprises retenues ainsi que tout autre document s'y rapportant.

VOTES : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

<p>Délibération Transmise en préfecture le : 22/10/2024 Publiée sur papier le : 22/10/2024</p>

**QUESTIONS DIVERSES - COMMUNICATIONS
SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2024**

Questions n'ayant pas donné lieu à délibération

Informations diverses

L'ordre du jour étant écoulé. La séance est levée à 19H50.

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 octobre 2024
RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS ET DECISIONS

Les délibérations suivantes ont été examinées au cours de cette séance et peuvent être consultées au secrétariat de mairie :

Délibération N° 2024-029 : Attribution et autorisation de signer le marché de travaux – rénovation Temple

La secrétaire de séance
Anaïs ABRAMATIC



Le Maire,
Jean FRIED



En application de l'article L.2121.25 du code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de la présente séance a été affichée à la Mairie d'Allenjoie le 22 octobre 2024